



Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

Séminaire « The NEETs need us »

Jeudi, 23 avril 2015

Atelier 3 : Bonnes pratiques en entreprise pour favoriser l'emploi des jeunes

Les deux présentations ont servi de base à un débat en petits groupes, qui émettront ensuite des idées d'actions (voir point 3).

Présentation de Thomas Pankert, Zentrum für Aus- und Weiterbildung des Mittelstandes – Formation en alternance en Communauté germanophone

<https://www.flickr.com/photos/132878349@N03/sets/72157651839964409/with/17124389878/>

Après avoir fait l'historique du centre (qui était sous la tutelle de l'IFAPME), Thomas Pankert décrit les caractéristiques de la formation en alternance en Communauté germanophone. En voici quelques éléments.

Il y a 10 fois plus d'apprentis en Communauté germanophone qu'en Flandre, et 7 fois plus qu'en Wallonie.

De nombreux projets de certification ont été négociés avec l'Allemagne : les mécaniciens auto par exemple ont la bi-certification, ainsi que les coiffeurs et quelques autres métiers.

Le centre est sur le même campus que l'ADG et RSI, l'école technique, ce qui est un avantage.

Il a bénéficié de nombreux investissements, notamment des Fonds structurels européens.

Leurs défis sont les difficultés qu'ils rencontrent quand même.

Après les stages d'exploration, certains jeunes décident de retourner à l'école, les autres sont convaincus par la formule de l'alternance, le résultat est donc positif dans les 2 cas.

Débat par petits groupes, basé sur la question : « En quoi ce que vous avez entendu se réfère-t-il à votre expérience ? »



Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

Présentation par Pierre Wouters, Senior Officer Social Affairs, Febelfin, du Plan jeunes 2014-2015 du secteur bancaire

<https://www.flickr.com/photos/132878349@N03/sets/72157651839993389>

Elan +, leur plan de formation, qui date de 2013, s'adresse aux collaborateurs en place, et comporte une partie destinée à ceux qui ont plus de 40 ans.

Les organisations syndicales l'ont accepté mais ont demandé, en juin 2013, un plan pour les jeunes, ce qui a débouché sur l'arrêté royal du 26 novembre 2013. M. Wouters fait remarquer avec humour que les organisations syndicales mènent aussi des actions positives et en bonne concertation sociale.

Le secteur a introduit le plan le 14 novembre, avec comme cible les groupes à risque tels qu'énumérés dans l'AR. Il a touché 200 jeunes pendant la période 2013-2014, qui vont devenir « collaborateurs front-office ». Ils suivent une formation de 4 mois : les 2 premiers sont une introduction au monde financier et aux autres matières telles que prévues pour la certification dans la loi Willems, les 2 mois suivants, une formation en entreprise.

Le plan fonctionne en partenariat, notamment avec les services publics d'emploi et de formation, dont le Forem, pour les séances d'information et pour que ce programme de formation soit reconnu et soit bien considéré comme un stage par l'ONEM (reconnaissance collective).

Il n'y a pas d'obligation de l'entreprise d'engager les jeunes après la formation mais un jeune sur deux l'a été, souvent dans l'entreprise de son stage.

Pour animer le débat, et pour pouvoir rentrer chez soi avec une idée d'action pratique, l'animatrice demande de citer une idée ou une action qui a plus particulièrement retenu notre attention et dont nous pourrions nous inspirer pour des actions futures.

- L'idée proposée en 1 : **partir des offres d'emploi.**
- Idée 2 : **soutenir les employeurs qui mettent en place des projets pour les NEETS.**
- Idée 3 : être jeune **n'est pas uniquement être à la recherche d'un emploi.**
- Idée 4 : importance des **aspects humains.**
- Idée 5 : importance des **partenariats.**

Le monsieur qui le dit fait remarquer qu'il n'y a personne de l'enseignement (ce à quoi l'animatrice répond qu'ils sont dans une autre salle), mais qu'il est content d'avoir vu des employeurs, qui ne sont pas toujours présents lors de ce type de réunions. C'est la même chose avec les syndicats.

Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

- Idée 6 : **changer l'image des SPE** pour que les personnes ne craignent pas de s'y adresser. Le citoyen n'est pas responsable de la complexité du pays. Les budgets devraient pouvoir être décloisonnés.
- Idée 7 : **revaloriser les métiers techniques** et demander aux patrons d'intervenir à ce sujet ; on demande beaucoup aux demandeurs d'emploi mais peu aux entreprises.

Une dame relativise l'action en faveur des jeunes des banques : « elles peuvent bien faire ça, c'est quand même elles qui ont provoqué la crise dans laquelle nous sommes ».

- Idée 8 : donner des **séances d'info sur le marché du travail de l'enseignement secondaire**.
- Idée 9 : **faire lien entre la formation et l'entrepreneuriat**, il y a actuellement peu de passerelles, peu de liens, il faut les renforcer et en développer.
- Idée 10 : **reconnaissance, bétonnage nécessaires de la partie formation des stages, et pas seulement la partie mise à l'emploi**, ce qui impliquera aussi que l'entreprise sera davantage obligée de participer.
- Idée 11 : **partir vraiment du terrain**, de la base, du public cible et pas d'idées préconçues et de préjugés.

Feedback des intervenants

M. Wouters : est très intéressé par les idées proposées, dont certaines ont été utilisées dans leur projet : ils ont travaillé en partenariat, ils sont également partis des offres. Par contre ils n'ont pas consulté le public cible.

Thomas Plankert : est tout à fait d'accord avec l'implication nécessaire des entreprises. Ils ont introduit le tutorat dans ce but.

Il est inquiet et étonné par les chiffres fournis par l'ADG en ce qui concerne les personnes qui s'installent comme indépendants.

Il a aussi été frappé par l'affirmation de la personne de la Commission européenne, DG Education, qui dit que les NEETs se « forment » déjà à l'école maternelle.

L'atelier 3 vu par le rapporteur

Thomas Lemaigre résume en quelques mots-clefs les concepts mis la table :

- Comment mobiliser les acteurs économiques (publics et privés) ?
 - Mettre en place une alliance entre entreprises, organismes de formation professionnelle et monde de l'éducation

Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

- Il faut soutenir les employeurs et les appeler à leurs responsabilités
 - ouvrir plus de places de stage
 - mettre l'accent sur l'aspect formatif des stages
 - informer
 - mettre en avant la manière dont la formation en entreprise peut être une manière de recruter
- Le levier de l'emploi n'est pas le seul levier à mettre en œuvre (ex. service citoyen)
- Il faut donner plus de place à l'entrepreneuriat
- Impression de devoir réparer les problèmes provoqués en amont ou à côté (enseignement)
- Pourquoi n'y a-t-il pas de recherche et développement dans le domaine d'accompagnement et de formation professionnelle, ce qui a pour conséquence qu'il n'y a pas d'innovation ?